

## **La Municipalité d'Ecublens annonce l'adoption de son Plan stratégique des sports 2026–2031, un document de référence qui place le sport et l'activité physique au cœur du projet communal.**

Fruit d'un large travail de concertation mené avec les clubs sportifs, les services communaux, des partenaires externes et un panel représentatif de la population, cette stratégie définit une vision claire et ambitieuse pour les années à venir.

Le Plan stratégique repose sur trois axes majeurs :

1. « L'optimisation et le développement des infrastructures »
  - Garantir des installations adaptées, accessibles et mieux coordonnées, notamment par la réalisation d'une salle de gymnastique triple et l'amélioration de l'accès aux équipements pour la population.
2. « Le soutien aux clubs et aux sportifs d'élite »
  - Renforcer et formaliser les critères de soutien, accompagner les clubs dans leur développement et valoriser les sportives et sportifs qui contribuent au rayonnement communal.
3. « La promotion du sport pour toutes et tous »
  - Encourager la pratique libre et inclusive, développer des actions de prévention et proposer une offre diversifiée d'activités accessibles à tous les âges et tous les niveaux.

Au total, 30 actions structurantes seront mises en œuvre progressivement d'ici 2031.

### **Le sport comme levier de santé et de cohésion sociale**

Au-delà de la performance, la Ville considère le sport comme un outil puissant au service de la santé publique, de l'intégration, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Cette politique s'inscrit dans la continuité du programme de législature et dans l'engagement communal en faveur du bien-être de la population

Avec près de 14'000 habitants, 16 clubs membres de l'Union des Sociétés Locales et de nombreuses infrastructures en libre accès. Ecublens dispose d'un tissu sportif dynamique qu'elle entend accompagner et renforcer.

### **Une gouvernance renforcée**

Afin d'assurer la mise en œuvre cohérente de cette stratégie, un poste de Délégué au sport et à l'activité physique sera créé. Cette fonction aura pour mission de mettre en œuvre ce plan stratégique, de coordonner les actions, d'assurer le suivi des projets et de renforcer les collaborations internes et régionales.

Avec ce Plan stratégique des sports 2026–2031, Ecublens affirme une ambition claire : faire du sport un moteur de qualité de vie, d'inclusion et de dynamisme pour l'ensemble de sa population.

**Découvrez le Plan stratégique des sports 2026–2031 :**

<https://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/vie-sportive/plan-strategique-des-sports>

**Renseignements :**

- M. Christian Maeder, Syndic – 079 679 40 37
- Mme Sylvie Pittet Blanchette, Conseillère municipale – 079 919 36 63

**Document :**



[Version PDF du communiqué de presse](#)

Ecublens, le 5 mars 2026